

GIE Legal2digital

KOMR

Annonce n° 745

Type Constitution de société

Parution print 28/02/2024 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/02/2024, il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Cabinet Kiné-Ostéo MaoRé-éducation

Sigle : KOMR

Objet social : faciliter l'exercice libéral professionnel de Masseur - kinésithérapeute et d'ostéopathe de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer cette profession, notamment par l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel.

Siège social :

9 RUE DE LA MOSQUEE 97640 Sada.

Capital : 600 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. MASSOUNDI Soulaïmana, demeurant 16 Route départementale de Kahani 97670 Ouangani, M. CHEBANI Anfane, demeurant 16 Rue Mosquée de Vendredi Moinatrindri 97620 Bouéni, Mme PERRIER Julie, demeurant 16 Route départementale de Kahani 97670 Ouangani

Immatriculation au RCS de Mamoudzou

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.